



**8-9
AVRIL**



TRVT CHALLENGE ALEX MASSARI



CATEGORIE M14
COMPLEXE LEO LAGRANGE





LE CLUB

L'Association Rugby Club Toulonnais a été créée le 3 juin 1908. Elle est régie par la loi du 1er juillet 1901, les textes législatifs et réglementaires applicables aux associations et ceux relatifs à l'organisation de la promotion des activités sportives. Son siège est fixé à TOULON (83000) Avenue de la République, Stade Mayol.

L'Association Rugby Club Toulonnais est membre de la Fédération Française de Rugby (FFR). Elle a pour objet de développer, de promouvoir la pratique du rugby et de créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de solidarité. Il s'agit notamment d'assurer la gestion de toutes les activités liées au Rugby amateur et d'assurer l'administration, la gestion et la formation des équipes composées de sportifs munis de licences amateurs sous l'affiliation de la FFR, et n'évoluant pas dans le secteur professionnel. Adossée à l'association, il y a la SASP (Société Anonyme Sportive Professionnelle) créée pour gérer l'équipe première.

Le Rugby Club Toulonnais est un Club formateur avec une école de rugby qui accueille des jeunes de 5 à 14 ans. Il contribue à la construction humaine des jeunes joueuses et joueurs dans le respect des règles du rugby et des valeurs du Club, le respect de l'autre et de soi-même.



LE TOURNOI

Un Tournoi vieux de plus de 40 ans !

Samedi 14 novembre 1981, lors de la réunion d'automne du Super Challenge de France au siège du journal « La Dépêche » (éditeur du « Midi Olympique ») à Toulouse, suite à la démission du Stade Rochelais, et grâce au parrainage de M. Gallibert président de l'A.S. Béziers, l'admission du Rugby Club Toulonnais à l'organisation du Super Challenge de France a été possible.

La seule condition était de créer un tournoi qualificatif : le Tournoi de Rugby de la Ville de Toulon était né !

Les dirigeants de l'époque étaient Robert Auger (président) Henri Mur (directeur technique) et Alain Crespo (secrétaire).

Chaque année le Rugby Club Toulonnais Association organise le TRVT qui réunit cette année 12 clubs de rugby amateurs de toute la France (8 de plus que les années précédentes).

Le Tournoi de Rugby de la Ville de Toulon est qualificatif pour la finale du Super Challenge de France qui aura lieu cette saison les 10 et 11 Juin 2023 à Clermont (finale A) et à Riom (finale B),

Le Super Challenge de France est la compétition phare de la catégorie « moins de 14 ans ».

PALMARES

1982 - UA La Valette
1983 - A.S. Béziers
1984 - Annulé (Intempéries)
1985 - A.S. Béziers
1986 - A.S. Béziers
1987 - R.C. Toulon
1988 - A.S. Béziers
1989 - R.C. Toulon
1990 - U.A. La Valette
1991 - U.S.A. Perpignan
1992 - R.C. Toulon
1993 - U.S.A. Perpignan
1994 - U.A. La Valette
1995 - R.C. Toulon

1996 - US Montauban
1997 - P.U.C.
1998 - U.S. Massy
1999 - U.S. Massy
2000 - S.C. Blagnac
2001 - A.S. Béziers
2002 - R.C. Toulon
2003 - R.C. Toulon
2004 - R.C. Toulon
2005 - S.U. Agen
2006 - R.C. La Valette
2007 - R.C. Toulon
2008 - USA Perpignan
2009 - Stade Toulousain

2010 - U.S. Massy
2011 - Stade Toulousain
2012 - R.C. Toulon
2013 - R.C. Toulon
2014 - Montpellier RC
2015 - R.C. Toulon
2016 - R.C. Toulon
2017 - FC Grenoble
2018 - R.C. Toulon
2019 - Massy
2020 - non disputé
2021 - non disputé
2022 - Provence Rugby



DÉROULÉ

Samedi 08 Avril 2022 :

RDV AU STADE LEO LAGRANGE

- **A partir de 12h00 : Accueil des équipes pour :**
 - **Présentation et contrôle des feuilles de match et licences**
 - **Dépôt éventuel du règlement de la restauration par les clubs qui ne l'auraient pas fait**
 - **Remise des badges d'accès terrains**
- **13h30 : Réunion préparatoire d'avant-tournoi :**
 - **Présence obligatoire d'un éducateur par équipe**
 - **Référents arbitres**
 - **Chefs de plateaux**
 - **Délégués du SCF**
- **14h00 : Début du tournoi**
- **17h30 : Fin de la première journée, classement et mise en place de la deuxième journée**
- **19h00 : Soirée des éducateurs à l'Amicale des Anciens Joueurs du RCT**

Dimanche 9 Avril 2022 :

- **08h15 : Rendez-vous sur les stades**
- **09h00 : Début des rencontres**
- **A partir de 11h00 : fin progressive des matchs - Déjeuner au Lycée ROUVIERE**
- **14h30 : Reprise des rencontres**
- **17h00 : Fin du tournoi - remise des récompenses et goûters**

Pour tout renseignement relatif à l'organisation du Tournoi, vous pouvez joindre l'École de Rugby du RCT : **04.94.46.64.05 - administration@rct-asso.fr**



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Samedi 08 Avril 2022 à 12H00 :

- Présence obligatoire d'un éducateur par club pour le contrôle des licences et des passeports joueurs de 1^{re} ligne, et la remise des badges d'accès à la réunion des éducateurs.
- Prévoir de classer les licences par ordre numérique (Poste 1 à 23).
- Tous les joueurs doivent avoir un maillot numéroté correspondant à la feuille de match.
- Ne seront admis sur le banc de touche que quatre éducateurs en possession de leur badge. (Un carré délimitera l'emplacement qui leur est réservé). Ils devront être inscrits sur la feuille de match et avoir accès terrain.
- Les personnes des équipes présentes sur le bord de touche doivent **OBLIGATOIREMENT** porter une chasuble FFR #BienJoué et le badge fourni par l'organisation.
- Prévoir des crampons pour terrain pelouse et synthétique.
- - **Important** - Lors des matchs, assurez vous que les parents de votre club n'accèdent pas au terrain
- Au moindre problème, n'hésitez pas à aller voir le responsable du plateau.

Une équipe médicale sera présente sur le site. N'oubliez pas votre pharmacie en cas de « petits bobos ».

Pensez à faire respecter à vos enfants les lieux sur où ils vont jouer toute la journée (terrains, vestiaires....), cela fait aussi partie de notre mission d'éducateur.

RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

-Soirée des Educateurs :

Samedi 08/04, à partir de 19h

RDV à l'Amicale des Anciens Joueurs du RCT, Stade Mayol, Quai Lafontan, 83000 Toulon

-Déjeuner du Dimanche 09/04 :

Pour les clubs ayant réservé, le déjeuner se déroulera au Lycée ROUVIERE à proximité du Stade Léo Lagrange à partir de 11h30

- Adresse : Rue Henri Sainte-Claire Deville, 83100 Toulon (voir plan fourni)



LES ÉQUIPES

POULE A



POULE B



POULE C



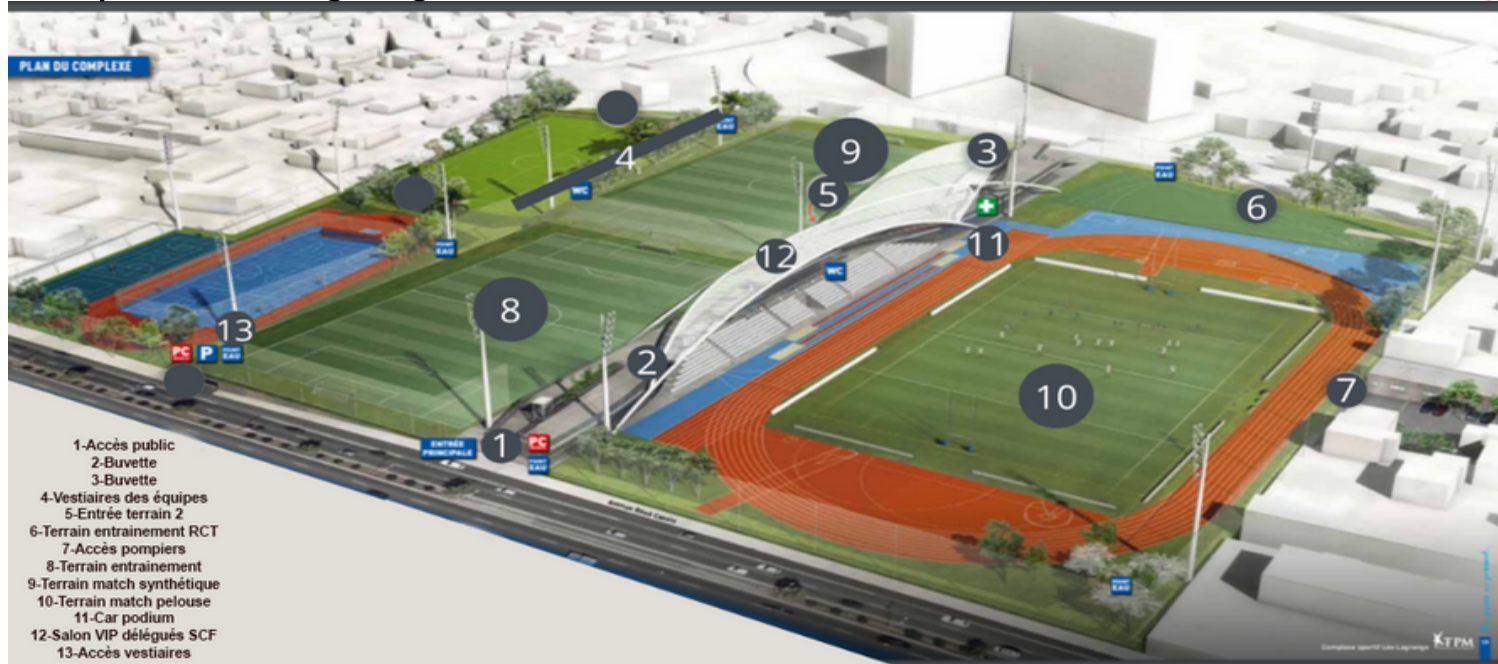
POULE D





LES TERRAINS

Complexe Léo Lagrange, Avenue René Cassin, 83100 Toulon



Itinéraire depuis Marseille/Toulon-Centre

Prendre autoroute direction Nice, prendre **sortie 3 - Le Tombadou**, puis à droite direction Ste-Musse, au carrefour en bas à droite, passer devant l'hôpital à votre gauche, au stop à droite, passer sous l'autoroute - (Parking Bus de suite à droite)



Cheminement piéton pour le repas du dimanche midi

Phase 3 et 4 M14/M15F Elite Saison 2022/2023

REGLEMENT SUPER CHALLENGE DE FRANCE

Formule à 12 clubs sur 2 jours

Le samedi : rencontres des 4 poules de 3 : poules A, B, C et D.

Temps de jeu de 2 fois 11 minutes (avec arrêt pour la ou les transformations et blessures), et changement de camps à la mi-temps.

Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour les places de 1 à 4 (Poule E).

Les deuxièmes de chaque poule sont qualifiés pour les places de 5 à 8 (Poule F).

Les troisièmes de chaque poule sont qualifiés pour les places de 9 à 12 (Poule G).

Le dimanche : toutes les équipes jouent 3 rencontres avec un temps de jeu de 2 x 11 minutes (avec arrêt pour la ou les transformations et blessures)

Le classement général du tournoi est établi en fonction des résultats dans les 3 poules.

QUELQUES POINTS IMPORTANTS DU REGLEMENT :

La feuille de match prévoit un effectif de 23 joueurs en début de tournoi.

L'une des équipes présente **moins de 19 joueurs en début de rencontre** ou **moins de 9 joueurs titulaires du passeport « joueur(se) de devant »**.

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 0 point et -25 de goal average. Le classement de la poule ou du tournoi est calculé sans l'équipe en carence.

Le nombre de « doubles licences » est limité à 8 sur la feuille de match. **Celles-ci devront avoir été validées avant le 31 janvier 2023** (la vérification sera faite à partir de la date d'édition de la carte de qualification si elle est antérieure au 31 sinon à partir d'une liste des doubles licences validées fournies par la FFR).

Toutes les équipes joueront 5 rencontres durant le week-end.

Chaque joueur présent sur la feuille de match devra OBLIGATOIREMENT effectuer une mi-temps complète* le samedi et une mi-temps complète le dimanche. Une feuille de régulation sera tenue par le chef de plateau. En cas de non-respect de cette règle, le club sera rétrogradé à la dernière place de la poule du jour avec ses matches perdus à 0 point.

**En cas de blessure, celle-ci doit être confirmée par le service médical.*

Les changements de joueurs sont illimités pendant les arrêts de jeu ou sur blessures.

Les changements s'effectuent OBLIGATOIREMENT par le centre du terrain après l'accord du chef de plateau.

Les personnes des équipes présentes admises sur le banc de touche doivent **OBLIGATOIREMENT** porter la chasuble FFR #BienJoué et le badge fourni par l'organisation du Challenge.

Merci d'être attentif au règlement ci-après et en particulier sur le **passage en force** et le **placage**.

Phase 3 et 4 M14/M15F Elite Saison 2022/2023

REGLEMENT

Ce règlement précise les obligations dans le cadre d'un tournoi du Super challenge de France phase 3 et 4. Les dispositions ci-dessous précisent les documents FFR officiels du Rugby à XV Ecole de Rugby pour les m14 (pdf ci-contre) qui s'appliquent pour tout autre point non spécifié.



13-m14-22-23-jeu-a
-xv.pdf

• CLUBS : (suivant directives FFR)

Ne sont admis au tournoi que les équipes de club affiliés à la FFR. Les organisateurs se réservent le droit de vérifier l'identité des participants, à tout moment du déroulement du tournoi.

• AGES DES JOUEURS :

Sont autorisés à participer au tournoi les joueurs nés en 2009 ou 2010. Les filles nées en 2008, 2009 ou 2010.

• FEUILLES DE MATCHES :

Elles seront déposées auprès du responsable du tournoi avec les licences des joueurs et des éducateurs, classées dans l'ordre inscrit sur la feuille.

Le nombre maximal de joueurs est fixé à 23:

- dont **au moins 9 joueurs « passeport de devant »**,
- **jusqu'à 8 doubles licences maximum** sont autorisées (celles-ci devront être **validées au 31/01/2023**)

- 2 « jeunes joueurs arbitres » à jour de leur passeport,
- au moins 1 éducateur accompagnant formé ou en formation fédéral, présent sur le banc de touche

Condition additionnelle : Présence sur le terrain en début de match d'**au moins 19 joueurs** susceptibles de jouer (dont **9 joueurs de devant**).

Dans le cas où les obligations ne sont pas respectées :

* Le joueur qui ne pourra présenter de licence ne pourra pas participer au tournoi, sans qualification « passeport de devant » ne pourra occuper un poste de devant.

* L'équipe fautive verra ses rencontres perdues avec 1 point et - 25 au goal-average.

• FORFAIT D'EQUIPE :

Le forfait tardif d'une équipe pourra être compensé par une équipe invitée par le club organisateur.

En cas d'impossibilité de remplacement, si une poule ne présente pas 3 clubs un forfait dans la poule sera appliqué

• **Une COMMISSION de DECISION...** est constituée pour trancher toute questions relatives au déroulement du tournoi, elle aura toute latitude pour prendre des sanctions sportives en cas d'incident et transmettra un compte rendu à la FFR. Cette commission doit être composée a minima du responsable sportif du plateau, du ou des délégués du SuperChallenge de France et du représentant départemental (lorsqu'il y en a). La commission devra recevoir le joueur fautif, son éducateur et l'arbitre de la rencontre.

• HORAIRES :

Les équipes devront être présentes 45 minutes sur le terrain attribué avant le début des rencontres.

Une réunion d'avant rencontre obligatoire réunira un éducateur de chaque club avec le responsable du site.

• MAILLOTS (couleurs) :

Chaque équipe doit prévoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes. En cas de couleurs identiques, l'équipe la plus proche changera de maillots, en veillant à ce que chaque joueur conserve, tout le tournoi, le numéro sous lequel il est identifié sur la feuille de match.

• CHANGEMENT DE JOUEURS :

Le nombre de changement de joueurs est illimité pendant les arrêts de jeu ou sur blessures. Le changement s'effectue au centre du terrain après l'accord du chef de plateau. **Chaque joueur de la feuille de match doit faire une mi-temps entière par journée** (sinon équipe classée dernière de poule).

• EXCLUSION

Tout joueur exclu devra rester pendant la durée de sa sanction auprès du chef de plateau.

1. CARTON BLANC

Tout joueur écopant d'un carton blanc sera exclu **2 minutes**. Il sera alors remplacé. Pour un carton blanc, il n'y a pas d'incidence sur le cas d'égalité.

2. CARTON JAUNE.

Tout joueur écopant d'un carton jaune sera exclu **5 minutes**. Le joueur sera alors remplacé.

Si 2 cartons jaunes dans une même match **ou au 3ème carton jaune au cours du tournoi**, l'arbitre attribuera un carton rouge, le joueur sortira du terrain et sera suspendu pour le match suivant.

3. CARTON ROUGE

Tout joueur écopant d'un carton rouge sera automatiquement exclu du match et suspendu a minima pour le match suivant. Il sera alors remplacé. Pas de points de pénalité pour l'équipe. La commission de décision se réunira après la rencontre afin de déterminer la sanction finale.

Phase 3 et 4 M14/M15F Elite Saison 2022/2023

4. FAUTE GRAVE

Agression sur l'arbitre ou autre comportement très grave : Les fautifs seront exclus de la journée.

La commission de décision rédigera un rapport qui sera transmis à la **commission de discipline de la ligue concernée (du joueur) ou de la FFR.**

Entrée ou envahissement du terrain

Tout joueur, éducateur, dirigeant, ou supporter envahissant le terrain à la suite d'un incident sans autorisation du délégué entraînera « MATCH PERDU » avec sanctions éventuelles par la commission de discipline de la FFR.

Un éducateur pourra après accord du chef de plateau ou du délégué, pénétrer sur le terrain pour calmer le ou les joueurs de son équipe.

Abandon du terrain

Toute équipe quittant le terrain avant la fin d'une partie et sans y avoir été invitée par les organisateurs pour force majeure aura match perdu avec -2 points. La commission de décision statuera sur les décisions à prendre.

• **TERRAIN**

Terrain de jeu normal.

• **ARBITRAGE :**

L'arbitrage est organisé avec des arbitres des académies désignés par la FFR.

Aucun recours à la vidéo n'est possible.

• **JUGES DE TOUCHE :**

Le rôle de juge de touche sera assuré par les arbitres si nombre suffisant, à défaut par un remplaçant de chaque équipe et non par un éducateur.

• **BANC DE TOUCHE :**

Ne seront admis sur le banc de touche que quatre personnes en possession de leur badge et chasuble.
(Un rectangle délimitera l'emplacement réservé aux 4 personnes. Celles-ci devront être inscrits sur la feuille de match et avoir leur licence en règle).

Les arbitres, les délégués et/ou représentants départementaux et/ou chefs de plateau s'assureront du respect de ces deux derniers points.

• **DECOMPTE DES POINTS :**

Victoire : 3 points Nul : 2 points

Défaite : 1 point Abandon du terrain : -2 points

Moins de 19 joueurs en début de match : 0 point

• **COUPS DE PIEDS :**

Règle normale rugby à XV.

• **TRANSFORMATIONS :**

Tout de suite après l'essai en face du point où il a été marqué. Le temps de la transformation sera décompté du temps réel (**arrêt du temps lorsque l'essai est marqué et reprise du temps au coup de renvoi**).

• **TOUCHE :**

Gain du terrain : règles du rugby à XV

Formation de l'alignement : règles du rugby à XV

Aide au sauteur autorisée selon les règles expérimentales

Lignes de hors-jeu des non participants : règles du rugby à XV

Remise en jeu rapide : règles du rugby à XV.

• **MELEE ORDONNEE**

Disputée uniquement par des joueurs et joueuses titulaires du passeport joueur de devant

Si une équipe ne peut présenter le nombre suffisant de passeports « joueurs de devant » avant la rencontre ou en cours de rencontre, la rencontre se déroulera à effectif réduit.

- Equipe à effectif incomplet, obligation d'égalité numérique :

Mêlée à 7 = 3 – 4

Mêlée à 6 = 3 – 2 – 1

Mêlée à 5 = 3 – 2

En cas de match à effectif réduit, l'équipe aura ses rencontres de poule perdues avec 1 pt et -25 au goal average par rencontre.

• **PASSAGE EN FORCE ET PLAQUAGE**

**** Règlement Rugby à XV Ecole de Rugby ****

Phase 3 et 4 M14/M15F Elite Saison 2022/2023

Les cas d'égalité :

Egalité à deux équipes :

- * Nombre de carton(s) rouge(s) sur l'ensemble du tournoi reçus par le(s) joueur(s) et éducateur(s)
- * Nombre de sanction(s) [carton(s) rouges(s) > jaune(s)] sur l'ensemble du tournoi reçus par le banc de touche.
- * Résultat de l'opposition directe entre les deux équipes concernées.
- * Goal-average général sur l'ensemble des rencontres de la poule.
- * Le nombre d'essais marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.
- * Le nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.

Egalité à trois équipes (poule de 3) :

- * Nombre de carton(s) rouge(s) sur l'ensemble du tournoi reçus par le(s) joueur(s) et éducateur(s)
- * Nombre de sanction(s) [carton(s) rouges(s) > jaune(s)] sur l'ensemble du tournoi reçus par le banc de touche.
- * Goal-average général sur l'ensemble des rencontres de la poule.
- * Le nombre d'essais marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.
- * Le nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres de la poule.

Egalité à trois ou quatre équipes (poule de 4 ou plus)

- * Nombre de carton(s) rouge(s) sur l'ensemble de la poule reçus par le(s) joueur(s) et éducateur(s)
- * Nombre de sanction(s) [carton(s) rouges(s) > jaune(s)] sur l'ensemble du tournoi reçus par le banc de touche.
- * Goal-average sur l'ensemble des rencontres de la poule ayant opposé les équipes concernées.
- * Le nombre d'essais marqués sur l'ensemble des rencontres ayant opposé les équipes concernées.
- * Le nombre de points marqués sur l'ensemble des rencontres ayant opposées les équipes concernées.
- * Goal-average général sur l'ensemble des rencontres de la poule.

En cas d'égalité parfaite :

- * si le tournoi se déroule sur 2 journées, le classement de la veille (1^{ère} journée) est pris en compte
- * Pour la phase qualificative (journée du samedi) : tirage au sort
- * Pour la phase finale : le classement des clubs à l'issue de la phase qualificative sera pris en compte

Phase 3 et 4 M14/M15F Elite Saison 2022/2023

Annexe : précision en cas d'effectif incomplet

Moins de 19 joueurs en début de rencontre ou moins de 9 joueurs titulaires du passeport « joueur(se) de devant »

2 possibilités :

- 1 des équipes présentes accepte de prêter des joueurs(ses) « joueur(ses) de devant » à l'équipe incomplète afin de jouer à XV contre XV avec des mêlées « pédagogiques » (dans le respect des temps de jeu)
- L'équipe ne présente que 8 joueurs titulaires du passeport de devant : on joue à XV contre XV avec des mêlées « pédagogiques ».
- L'équipe présente moins de 8 joueurs titulaires du passeport de devant : le match se joue en effectif incomplet (en équilibre numérique) :
 - à 14 contre 14 avec 1 joueur(se) de moins en mêlée en formation 3 – 2 – 2 (sans 3^{ème} ligne centre)
 - à 13 contre 13 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée en formation 3 – 2 – 1 (sans 3^{èmes} lignes ailes)
 - à 12 contre 12 avec 3 joueurs de moins en mêlée en formation 3 – 2 (pas de 3^{ème} ligne)
 - ou enfin à 11 contre 11 avec 3 joueurs de moins en mêlée en formation 3 – 2 (pas de troisième ligne) et un joueur de moins derrière

La diminution du nombre de joueur en mêlée n'entraîne pas forcément la mise en place du coup franc en lieu et place de la mêlée si les joueurs y participant sont titulaire du passeport « joueur(ses) de devant ».

En dessous de 5 joueurs titulaires du passeport joueur de devant, les mêlées sont remplacées par des coups francs. Pas de mêlées simulées.

L'une des équipes présente moins de 15 joueurs

L'équipe qui est en carence aura match perdu avec 1 point et -25 au GA. 2 possibilités :

- 1 des équipes présentes accepte de prêter des joueurs(ses) à l'équipe incomplète afin de jouer à XV contre XV avec des mêlées « pédagogiques » (dans le respect des temps de jeu)
- le match se joue en effectif incomplet (en équilibre numérique)
 - à 14 contre 14 avec 1 joueur(se) de moins en mêlée en formation 3 – 2 – 2 (sans 3^{ème} ligne centre)
 - à 13 contre 13 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée en formation 3 – 2 – 1 (sans 3^{èmes} lignes ailes)
 - à 12 contre 12 avec 3 joueurs de moins en mêlée en formation 3 – 2 (pas de 3^{ème} ligne)
 - ou enfin à 11 contre 11 avec 3 joueurs de moins en mêlée en formation 3 – 2 (pas de troisième ligne) et un joueur de moins derrière

Lorsqu'une équipe ne présente plus que 10 joueurs sur le terrain, le match est arrêté (cas réglementaire d'arrêt de match).

La diminution du nombre de joueur en mêlée n'entraîne pas forcément la mise en place du coup franc en lieu et place de la mêlée si les joueurs y participant sont titulaire du passeport « joueur(ses) de devant ».

En cours de match, l'une des équipes se retrouve à moins de 15 joueurs

2 possibilités :

- 1 des équipes présentes accepte de prêter des joueurs(ses) à l'équipe incomplète afin de jouer à XV contre XV avec des mêlées « pédagogiques » (dans le respect des temps de jeu)
- le match se joue en effectif incomplet (en équilibre numérique) :
 - à 14 contre 14 avec 1 joueur(se) de moins en mêlée en formation 3 – 2 – 2 (sans 3^{ème} ligne centre)
 - à 13 contre 13 avec 2 joueurs(ses) de moins en mêlée en formation 3 – 2 – 1 (sans 3^{èmes} ligne aile)
 - à 12 contre 12 avec 3 joueurs de moins en mêlée en formation 3 – 2 (pas de 3^{ème} ligne)
 - ou enfin à 11 contre 11 avec 3 joueurs de moins en mêlée en formation 3 – 2 (pas de troisième ligne) et un joueur de moins derrière

Lorsqu'une équipe ne présente plus que 10 joueurs sur le terrain, (si impossibilité pour l'équipe adverse de prêter des joueurs) le match est arrêté (cas réglementaire d'arrêt de match).

La diminution du nombre de joueur en mêlée n'entraîne pas forcément la mise en place du coup franc en lieu et place de la mêlée si les joueurs y participant sont titulaire du passeport « joueur(ses) de devant ».

Phase 3 et 4 M14/M15F Elite Saison 2022/2023

En cours de match, l'une des équipes a un joueur exclu temporairement ou définitivement

- L'équipe concernée fait entrer sur le terrain un joueur remplaçant afin de rétablir l'égalité numérique.
- Si le joueur exclu joue à un poste de devant, il sera remplacé par un joueur titulaire du passeport joueur de devant.
- En cas de carence de joueur de devant à la suite de l'exclusion :
 - Exclusion temporaire : les mêlées pédagogiques se joueront à 7 contre 7 en attendant la rentrée du joueur exclu.
 - Exclusion définitive : les mêlées pédagogiques se joueront à 7 contre 7 jusqu'à la fin du match.



POULES/RENCONTRES

- Qualification -
Rencontres du samedi 8 avril

	Poule A
A1	Toulon
A2	Toulouse
A3	Nîmes
	Poule B
B1	Béziers
B2	Perpignan
B3	Narbonne

	Poule C
C1	Provence Rugby
C2	Colomiers
C3	Nice
	Poule B
D1	Montpellier
D2	Stade Français
D3	Marseille Garlaban

Pelouse 1		
Poule A		
14:00	Toulon	Nîmes
15:20	Toulouse	Nîmes
16:40	Toulon	Toulouse

Pelouse 1		
Poule B		
14:40	Béziers	Narbonne
16:00	Perpignan	Narbonne
17:20	Béziers	Perpignan

Synthé 2		
Poule C		
14:00	Provence Rugby	Nice
15:20	Colomiers	Nice
16:40	Provence Rugby	Colomiers

Synthé 2		
Poule D		
14:40	Montpellier	Marseille Garlaban
16:00	Stade Français	Marseille Garlaban
17:20	Montpellier	Stade Français



POULES/RENCONTRES

- Poules du dimanche -

POULE E (des 1ers)	
1	
2	
3	
4	

POULE F (des 2eme)	
1	
2	
3	
4	

POULE G (des 3eme)	
1	
2	
3	
4	

Matin

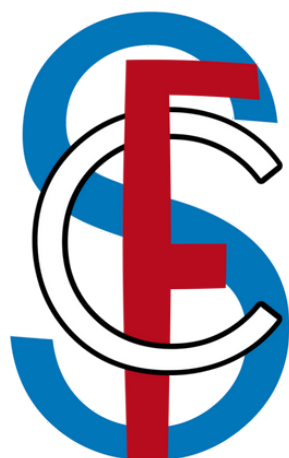
Pelouse 1 (en 2 fois 11')			
09h00	1G-4G		
09h40	1F-4F		
10h20	1E-4E		
11h00	1G-3G		
11h40	1F-3F		
12h20	1E-3E		

Synthé 2 (en 2 fois 11')			
09h00	2G-3G		
09h40	2F-3F		
10h20	2E-3E		
11h00	2G-4G		
11h40	2F-4F		
12h20	2E-4E		

Après-midi

Pelouse 1 (en 2 fois 11')			
14h30	1G-2G		
15h10	1F-2F		
15h50	1E-2E		

Synthé 2 (en 2 fois 11')			
14h30	3G-4G		
15h10	3F-4F		
15h50	3E-4E		



Rugby Club Toulonnais

Stade Mayol, Quai Lafontan,

83000 Toulon

Tel : 04 94 46 45 61

Mail : administration@rct-asso.fr

